



Nouméa, le 28 août 2019

L'inspecteur général de l'Education Nationale,  
Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
Directeur Général des Enseignements,

à

Monsieur le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie,  
Madame la Directrice de l'ESPE,  
Madame la Directrice de la DENC,  
Mesdames et messieurs les inspecteurs,  
Mesdames et messieurs les chefs des services du vice-rectorat,  
Mesdames et messieurs les chargés de mission,  
Mesdames et messieurs les directeurs des EPENC,

Vice-Recteur  
n° 3211/2019-308

Affaire suivie par  
Laurent CHARDON

*Délégué Académique à la Formation  
des Personnels de l'Education Nationale*  
auprès du Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie

**Objet :** orientations *Plan Annuel de Formation 2020*.

Téléphone (687) 26 62 99  
GSM (687) 98 06 01  
bureau 221

dafpen@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

Dans la continuité - et en cohérence - avec les *plans annuels de formation* qui ont été déployés depuis 2016 à l'intention des personnels qui contribuent au service public d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré en Nouvelle-Calédonie, le *Plan Annuel de Formation 2020* aura pour ambition d'accompagner la mise en œuvre du *projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie* comme la deuxième vague de *projets d'établissement* de chaque EPENC.

Ce *Plan Annuel de Formation 2020* s'articulera autour de cinq priorités académiques qui constitueront 80% des engagements :

① **prévenir l'innumérisme et l'illettrisme :**

- l'ambition d'une *école calédonienne de la réussite et du mérite* se doit de privilégier l'acquisition par tous les élèves des fondamentaux.

En lien avec les instituts de recherche sur les sciences cognitives et les sciences de l'éducation, comme en cohérence avec les initiatives locales engagées dans les Provinces, un programme de formation sera élaboré pour accompagner les enseignants de toutes les disciplines à contribuer à la maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français ;

② **accompagner les projets d'établissement 2020-2023 des EPENC :**

- à partir des besoins exprimés par les établissements pour la mise en œuvre de leur projet d'établissement, le PAF 2020 proposera des actions d'initiative locale pour accompagner les personnels des EPENC ;

③ **accompagner les réformes contextualisées à la Nouvelle-Calédonie :**

- le plan de **transformation de la voie professionnelle** :
  - accompagner les équipes pédagogiques des lycées professionnels dans la rénovation des enseignements et dispositifs pédagogiques ;
- la **réforme du lycée général et technologique** :
  - former les enseignants sur les nouveaux enseignements de spécialité proposés au cycle terminal ;
  - accompagner les professeurs de lycée à la mise en œuvre des nouveaux programmes applicables progressivement dès la rentrée 2020 ainsi que sur l'évaluation continue.

④ **promouvoir les pratiques éducatives positives pour établir un climat scolaire bienveillant :**

- dans la continuité des programmes engagés depuis 3 ans pour assurer un climat scolaire apaisé, le PAF 2020 valorisera les initiatives qui prendront en compte :
  - le développement de la médiation et de la communication bienveillante ;
  - les pratiques éducatives positives qui valorisent les compétences des élèves ;
  - les approches pédagogiques et didactiques initiées par les sciences cognitives.

⑤ **accompagner la montée en compétence des personnels :**

- le PAF 2020 poursuivra l'accompagnement à la montée en compétence des personnels :
  - dans le cadre du dispositif EMILE (enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère) : accompagner les professeurs vers une habilitation à enseigner leur discipline en anglais ;
  - pour le développement de l'enseignement des langues et cultures kanak : contribuer à la montée en compétence des professeurs de LCK ;
  - pour la résorption de l'emploi précaire : accompagner les contractuels comme les maîtres auxiliaires au niveau des concours de recrutement du MEN ;
  - pour assurer le meilleur fonctionnement des EPENC : poursuivre la montée en compétence des gestionnaires comme la préparation aux concours des personnels de direction ;
  - afin d'assurer la formation continue des personnels du vice-rectorat : poursuivre dans le cadre du SDSI, la montée en compétence sur les applications nationales.

Au-delà de ces cinq priorités académiques, le *Plan Annuel de Formation 2020*, s'efforcera de répondre à toutes les initiatives pour la formation continue de tous les personnels de la direction générale des enseignements de la Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, il sera recherché une diversification des modalités d'intervention en :

- privilégiant les formations sur site ou en établissement ;
- favorisant les formations pour des regroupements d'établissements d'un même bassin ;
- développant les dispositifs de formation à distance de type M@gistère, FOAD ou MOOC ...

En conséquence, je saurais gré aux chefs d'établissement, aux prescripteurs de formation, aux corps d'inspection, aux chefs de division de bien vouloir me transmettre ([dafpen@ac-noumea.nc](mailto:dafpen@ac-noumea.nc)) les demandes ou les propositions de formation (suivant les modèles joints), avant le **04 octobre 2019**.



Erick Roser